

### Article 22 du Règlement

Bon nombre des intéressés pensent que la question n'est pas prioritaire pour le premier ministre. Ils estiment en outre que les «éternels recommencements» du ministre d'État au multiculturalisme ne font que retarder les choses. J'invite donc le premier ministre et son gouvernement à tenir leurs promesses en reprenant immédiatement les négociations officielles avec l'Association nationale afin que cette question soit réglée avec honneur, justice et rapidité.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### LES COUPURES DE PERSONNEL ENVISAGÉES

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, la décision de procéder à des mises à pied massives au sein de la Fonction publique, dont il est fait état dans le budget conservateur, ne laisse pas d'inquiéter les employés fédéraux. En mai dernier, le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé que le gouvernement supprimerait quelque 15,000 emplois dans le secteur public au cours des cinq prochaines années. Mais selon des fuites qui se sont produites dans quelques ministères seulement, sur plus de 10,000 postes de la Fonction publique, bon nombre seront supprimés au cours de l'exercice actuel. Si pareille tendance se maintient, nous ne serons pas loin de l'objectif de 60,000 emplois du gouvernement Clark. Ces compressions représenteront une perte grave pour la population du Canada sur le plan des services publics et une dure épreuve pour bien des employés qui ont servi honorablement leur pays pendant des années.

Nous manquons indiscutablement d'informations à ce sujet et le gouvernement ne pourra certes pas, dans le cadre du régime de réaffectation de ses employés, reclasser un tel nombre de personnes dont le poste est menacé ou sera supprimé. Le vérificateur général a justement fait remarquer la semaine dernière que la Commission de la Fonction publique ne suivait pas ce dossier d'assez près.

Bref, monsieur le Président, je trouve que la décision du gouvernement de se fonder sur le critère de l'incompétence pour comprimer les effectifs de la Fonction publique permet aux gestionnaires des ministères toutes sortes d'abus puisqu'ils ont carte blanche pour se venger des employés qu'ils n'ont jamais aimés personnellement. Je m'engage donc à s'inspirer du secteur privé où, dans bien des cas, l'on se fonde sur le principe de l'ancienneté pour pratiquer de telles compressions. Je prie instamment le gouvernement de s'en tenir maintenant à ce principe pour renforcer la sécurité d'emploi des employés du secteur public au lieu de la compromettre.

\* \* \*

### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

#### L'ACCORD QUINQUENNAL DESTINÉ À AIDER LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est):** Monsieur le Président, depuis son arrivée au pouvoir il y a un an, le gouvernement progressiste conservateur a lancé de nouveaux programmes et en a amélioré d'autres déjà existants qui profitent directement à la Colombie-Britannique. Notons parmi ces derniers l'accord-cadre général de développement économique

régional de 525 millions de dollars conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province.

Cet accord quinquennal prévoit le financement conjoint de projets dans les domaines de l'exploitation forestière, du développement industriel, du tourisme, de l'agriculture et de la prospection minière. Aux termes de l'accord, on s'attend à ce que 15,000 années-personnes d'emploi seront créés en gestion forestière. Un ministre fédéral des Forêts a été nommé à plein temps en réponse aux requêtes exprimées par la Colombie-Britannique qui est de loin la plus importante province productrice de produits forestiers au Canada.

Le gouvernement est en outre activement engagé dans des négociations avec les États-Unis en vue de parer aux droits tarifaires américains sur les produits canadiens.

Les derniers chiffres publiés par Statistique Canada montrent que les initiatives du gouvernement sont bénéfiques pour la Colombie-Britannique. Les ventes au détail dans la province en août dernier ont augmenté de 11 p. 100 par rapport au mois d'août de l'année dernière. Le taux de chômage y a diminué, passant de 15 à 13 p. 100. On y compte 23,000 emplois de plus depuis septembre 1984. Les faillites commerciales au cours des neuf premiers mois de l'année y ont diminué de 16 p. 100 par rapport à la même période de l'année dernière. Les exportations pour la première moitié de 1985 y ont augmenté de 8.3 p. 100. Ce sont là, monsieur le Président, des résultats positifs, mais il reste encore beaucoup à faire.

\* \* \*

● (1410)

### L'ENVIRONNEMENT

#### LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE ST. CLAIR—LES CRAINTES DES RÉSIDENTS

**M. Elliott Hardey (Kent):** Vendredi dernier, monsieur le Président, j'ai été quelque peu surpris d'entendre le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) signaler à la Chambre le problème environnemental de la rivière St. Clair, dans ma circonscription.

J'insiste que nous pouvons et devons faire confiance aux ministères ontariens de la santé et de l'environnement, ainsi qu'à Environnement Canada, car ils possèdent la compétence et l'expérience voulues. Cela dit, je tiens à ce qu'on poursuive les recherches pour identifier la provenance des matières toxiques découvertes dans le limon au fond de la rivière et qu'on continue d'effectuer des prélèvements pour vérifier la qualité de l'eau à l'entrée des conduites d'alimentation en eau potable.

En citant, sans en identifier la provenance, des rumeurs selon lesquelles les eaux de la rivière St. Clair seraient plus polluées que celles du Love Canal, le député a réussi à semer la panique dans des localités comme Wallaceburg. Le conseil municipal doit faire confiance aux rapports qu'il reçoit du ministère. Certains hommes politiques devraient avoir honte de semer la panique dans le seul but d'attirer l'attention et de se faire connaître. Mettre en doute la compétence de nos meilleurs scientifiques qui étaient déjà sur les lieux avant même que le député d'Essex-Windsor ne pose sa question pour terroriser les résidents est épouvantable.